

„ s'asseyoit autour de la fosse, où l'on avoit jeté l'huile, la farine, & le sang de la victime immolée en leur honneur? Pouvoit-on douter que cette fosse, si différente des autels élevés vers le ciel, ne fût une cérémonie convenable & particulièrement affectée aux morts? Après le repas pris en commun & auquel on supposoit que les ames participoient, venoit l'interrogation ou l'évocation particulière de l'ame pour qui étoit le sacrifice, & qui devoit s'expliquer: mais comment s'expliquoit-elle?

„ Les prêtres, continue le même auteur, parvinrent aisément à entendre les morts & à être leurs interpretes. Ils en firent un art dont l'article le plus nécessaire, comme le plus conforme à l'état des morts, étoient le silence & les ténèbres. Ils se retiroient dans des antres profonds, ils jeûnoient & se couchoient sur des peaux des bêtes immolées, de cette maniere & de plusieurs autres, ils s'imaginoient apprendre de la bouche même des morts les choses cachées ou futures; & ces folles pratiques répandirent par-tout cette folle persuasion qui s'entretient encore parmi le peuple, qu'on peut converser avec les morts, & qu'ils viennent souvent nous donner des avis: & de-là la *nécromancie*, mot tiré du grec, & formé de *νεκρος*, un mort, & de *μαντια*, divination.

„ C'est ainsi, conclut le même auteur, que l'opinion des hommes sur les morts & sur les réponses qu'on en peut recevoir, ne sont qu'une interprétation littérale & grossière qu'on a donnée à des signes très-simples, & à des cérémonies encore plus simples qui tendent à s'acquitter des derniers devoirs envers les morts. *Hist. du ciel, tome premier, pag. 492, 494, 495, 496, 498, 500 & 502. (G)*

NECROPOLIS, (*Géog. anc.*) c'est-à-dire, la ville des cadavres. Ce nom, selon Strabon, *liv. XVII.* fut donné à une espece de faubourg de la ville d'Alexandrie en Egypte. Il y avoit dans cet endroit quantité de tombeaux & de maisons, où l'on trouvoit les choses propres pour embaumer les corps morts.

NECROPYLA SINUS, (*Géog. anc.*) golfe qui borde à l'occident la Chersonnèse taurique, dans la côte septentrionale du Pont-Euxin; le Boristhène, le Bogu, & le Damastris s'y jettent.

NECROSE, f. f. en Médecins, mortification complète de quelque partie. C'est la même chose que *fidération* & *sphacèle*. Voyez **GANGRENE** & **SPHACÈLE**.

Ce mot est tout grec, *νεκρωσις*, qui signifie mortification, parce que la partie sphacelée est corrompue & privée de vie. (Y)

NECROTHALASSA, (*Géog. anc.*) golfe ou port que la mer fait sur la côte de l'île de Corfou, du côté de l'ouest, dans la vallée des Saints. Ce port étoit autrefois fort profond, & capable de contenir 200 galeres; mais à-présent il est rempli de sable, & par conséquent inutile. Son nom grec *Necrothalassa*, qui veut dire *mer-morte*, lui convient parfaitement, car il ne sert plus que d'étang où l'on tient quantité de poisson.

NECTAR, f. m. (*Mythol.*) c'est la boisson des dieux, quoiqu'en dise Sapho, qui la prend pour le manger de la cour céleste; mais Homere mieux instruit sur ce sujet que la muse de Lesbos, fait toujours du *nectar* le breuvage des déités. Il donne d'ordinaire l'épithète de *rouge* à celui que Ganymede versoit au maître du tonnerre. Hébé en servoit aux autres divinités. Festus l'appelle *murrhina potio*; il falloit bien que ce fût un breuvage délicieux, car ce mot a été ensuite employé métaphoriquement pas les Poètes de toutes les nations, pour désigner les plus excellentes liqueurs. Quand on faisoit à Rome l'apothéose de quelqu'un, on disoit qu'il buvoit déjà le *nectar* dans la coupe des dieux. Enfin je ne fais pas ce que c'est que cette liqueur délicate; ce *vinum pigmentatum*, & pour mieux dire ce *nectar* que buvoient autrefois au réfectoire les moines de l'ordre des Chartreux; mais je trouve que les statuts de l'an 1368. *part. II. ch. 5. §. 30*, leur en défendent l'usage à l'avenir; & en effet ils ne le connoissent plus. (D. J.)

NECTARIUM, (*Botan.*) ce terme désigne ordinairement une partie de la couronne de la fleur *corolle*, & très-rarement toute la couronne de la fleur. C'est la partie destinée à recevoir le suc mielleux de la plante; elle est quelquefois faite en fessette, en tube, en écaille ou en tubercule.

NECUNE, f. f. (*Comm.*) monnoie qui a cours sur les côtes des Indes orientales, entre l'île à Vache & celle du Tigre. 30 *nécunes* valent 420 piastres d'Espagne.

NECUSIES, f. f. pl. (*Antiq. grecq.*) *νεκυσια* ou *νεκυσια*; fête solemnelle qu'on célébroit à Athènes &

dans plusieurs autres villes de la Grece, & l'honneur des morts, pendant le mois Antistérion. Les Romains emprunterent des Grecs le culte qu'ils rendirent aux morts, & ce culte a passé dans d'autres religions. (D. J.)

NECYOMANTIE, f. f. (*Magie.*) divination par les évocations des ames des morts. On ne peut douter que ces évocations n'eussent un rit & des cérémonies religieuses qui leur étoient propres: Les anciens ne les ont point décrites, mais il est probable qu'elles ressembloient à celles qu'Ulysse emploie dans la *nécyoman-tie* de l'Odyssée. Homere, si attentif à se conformer aux usages anciens, n'aura pas violé la coutume dans cette seule occasion.

On peut encore supposer que les cérémonies usitées dans ces évocations, ressembloient à celles qui s'observoient aux sacrifices funebres, & dans ceux qui étoient destinés à honorer les héros: car les uns & les autres étoient désignés par un même mot.

Il y avoit un oracle des morts, *νεκρομαντιαν*, établi dans la Thesprotie, sur les bords du fleuve Acheron: c'est cet oracle de la Thesprotie qui avoit donné à Homere l'idée de la *nécyoman-tie* de l'Odyssée, & c'étoit de là qu'il prit le nom des fleuves infernaux. Plutarque nous a fourni quatre exemples d'évocations des ames des morts, faites avec une certaine authenticité; mais il n'accompagne ce qu'il en dit d'aucune réflexion qui fasse présumer que l'usage subsistoit encore lorsqu'il écrivoit.

Il seroit très-possible que les premiers habitans de la Grece eussent imaginé l'espece de divination dans laquelle on évoquoit les ames des morts; car on l'a trouvée établie chez diverses nations sauvages de l'Afrique; cependant il est vraisemblable qu'elle avoit été portée dans la Grece par les mêmes colonies orientales qui établirent dans ce pays le dogme du partage de l'administration de l'univers entre différentes divinités à qui l'on donnoit des attributs distingués, & qu'on invoquoit en particulier par un culte & par des cérémonies différentes. Hérodote nous apprend qu'avant l'arrivée des colonies orientales ce partage n'avoit point lieu dans la religion des anciens Pélasges; ils reconnoissoient à la vérité plusieurs divinités qu'ils nommoient *Θεοι*, ou auteurs de l'arrangement de l'univers; mais ils les adoroient & les invoquoient tout à-la-fois, & sans les séparer. Voy. les observations de M. Freret sur cet article, dans les *Mém. de Littérat. tome XXIII. in-4^o. (D. J.)*

NEDA, (*Géog. anc.*) en grec *Νήδα*, fleuve qui selon Pausanias *liv. IV. ch. xx.* prend sa source au mont Lycée, traverse l'Arcadie, & sépare les Messéniens des Eléens du côté de la mer. Cet historien ajoute que la jeunesse de Phigadée alloit dans certains jours se couper les cheveux sur les bords du *Néda*, pour les lui consacrer, car c'étoit un usage assez commun en Grece de vouer ses cheveux à quelque fleuve. Une coutume bien plus singulière, étoit celle que les jeunes filles de Troie & des environs faisoient de leur virginité au fleuve Scamandre, en venant se baigner dans ses eaux la veille de leurs noces: Si vous en doutez, voyez l'article **SCAMANDRE**. (D. J.)

NEDROMA, (*Géog.*) ou *Ned-roma*; ancienne ville d'Afrique au royaume de Trémécen, bâtie par les Romains dans une plaine, à deux grandes lieues du mont Atlas, & à quatre de la mer. Les interpretes de Ptolomée, *liv. IV. ch. ij.* disent que c'est l'ancienne *Célama*, & la mettent à 124. 10'. de longit. sous les 33d. 20'. de lat. (D. J.)

NEDIUM-SCHETTI, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) nom d'un arbrisseau baccifère qui croît aux Indes orientales; on le fait bouillir dans de l'huile, & l'on en prépare ainsi un onguent qu'on dit être bienfaisant dans les maladies prurigineuses.

NÉEHETE, (*Géog.*) ou *Nèthe*, riviere des Pays-Bas dans le Brabant. Elle se divise en grande & en petite, qui se joignent ensemble depuis Liere, & ne forment alors qu'une même riviere qui se perd dans la Dyle.

NÉERE, (*Géogr.*) ou *Nerre*, petite riviere de France qui arrose la Pologne, & qui va se joindre à la grande Saude, un peu au-dessous du bourg de Clermont.

NÉETO, ou **NÉETHO**, (*Géog. anc. & mod.*) en latin *Néthus*; riviere d'Italie dans le royaume de Naples. Elle coule sur les confins des deux Calabres, du couchant au levant, passe à San-Severin, & va se jeter dans la mer Ionienne entre le cap de Lisse & le cap delle Colonne.

Strabon, *liv. VI.* remarque qu'une bande de grecs au retour de l'expédition de Troie, s'arrêta à l'embouchure du *Néthus*; & que pendant qu'ils couroient le pays pour